



Probleme avec un jeune majeur

Par **LEBAT**, le **02/02/2009** à **22:34**

Bonjour , j' ai des problèmes avec mon enfant de 19 ans et demi.

Il ne pense qu' à sortir et trainer avec ses copains et n' a pas de travail depuis 3 mois (il n' en cherche d' ailleurs pas forcément).

Il a déjà accumulé des dettes(voiture cassée,forfait téléphonique exorbitant, amendes...)

Je voudrais donc savoir si je peux me retourner vers le juge des enfants ou un autre organisme juridique sachant que je me suis portée garante d' un pret de 3000 € destiné à rembourser ses betises.

Je ne pense que la solution soit de le mettre à la porte, mais la vie devient de plus en plus insupportable à mesure que son comportement se dégrade.

La situation ne cesse de s' empirer et je ne sais pas vers qui m' adresser (les assistantes sociales m' ayant dit qu' elles ne pouvait rien faire).

Le seul moyen de pression que j' ai encore est l' argent car c'est moi qui gère son compte(étant donné qu' il est incapable de le gérer lui-meme).

Merci d' avance de votre aide

Par **Marion2**, le **02/02/2009** à **22:53**

Bonsoir,

Votre fils est majeur, c'est pourquoi les Assistantes Sociales vous ont dit ne rien pouvoir faire.

Il en sera de même pour le Juge des enfants.

Dites vous bien que vous n'êtes en rien responsable des dettes de votre fils et que personne ne pourra se retourner contre vous. Hormis la caution du prêt évidemment. S'il ne rembourse

pas ce prêt, vous serez dans l'obligation de le rembourser à sa place.

Il y a des permanences gratuites de juristes dans toutes les communes. Renseignez-vous auprès de votre Mairie. Ils pourront peut-être vous indiquer s'il y a des organismes dans votre secteur susceptibles de vous aider.

Il y aura peut-être un juriste sur ce forum qui pourra vous donner des renseignements.

Bon courage.